



ABRIÈS INFO

N°26

Juin 2012

Sommaire :

*Le mot du maire
L'Association "Croiser des chemins"
Les relevés des compteurs d'eau potable
Le programme AGIR pour l'Energie
Permanences Calhaura, CPIE et CAUE
Etat d'avancement des dossiers communaux
Vente de bois en régie
La convention alpine et le jumelage
L'Ecole du Bois du Queyras
Information de la préfecture
L'Espace Nature d'Abriès
Expérimentation de zone réservée aux enfants
La Cinémathèque des images de montagne*

Le mot du Maire

L'été est là avec ses instants de détente, ses flâneries, ses rencontres au gré des terrasses animées. C'est la saison des instants conviviaux au fil des soirées musicales, du temps de vivre et les liens qui se créent. Pourquoi alors ne pas profiter de "L'espace nature d'Abriès" autour du télésiège de Gilly ? Nous avons décidé de redynamiser ce pôle. Des subventions nous permettront dès la saison prochaine de "relooker" nos itinéraires VTT, pédestres et de créer un panorama sur le Viso, d'accès facile en 20 minutes avec table d'orientation, aire de détente... Si vous avez des idées pour que cet Espace soit vivant, nous sommes preneurs et facilitateurs d'idées.

Les grands sujets préoccupants de cette fin d'année n'ont toujours pas évolué (MECSS de Val Pré Vert, réforme territoriale, nouvelle commune, Régie des remontées mécaniques... J'aurais aimé pouvoir vous donner des informations, mais à ce jour rien ne transparait. Si une évolution importante se manifeste, un bulletin supplémentaire sera diffusé.

Nous restons vigilants à l'avenir de notre commune, à ses difficultés mais toujours avec un regard positif malgré la conjoncture actuelle.

Joëlle OCANA

L'Association "Croiser des chemins"

L'association "Croiser des chemins" est en marche... Cette association a pour but de soutenir, communiquer et fédérer toutes les énergies pour la survie du Centre de Val Pré Vert et le maintien des emplois.

Les premières manifestations ont eu lieu à Embrun et Briançon (avec le soutien des deux municipalités) à travers une exposition de trois artistes associés au projet : Michel Dimitrieff, Pierre Durbiano et Jean-François Favre.

Des œuvres réalisées par les enfants du Centre de Val Pré Vert dans des "Rencontres créatives" proposées par l'artiste-plasticien haut-alpin, Pierre Durbiano, ont été également exposées à Briançon au Centre d'Art contemporain du 26 mai au 24 juin 2012.

Pour marquer votre adhésion au projet, nous vous invitons à rejoindre l'association. L'adhésion est de 10 € (chèque à l'ordre de "Croiser des chemins") à envoyer à "Croiser des chemins" – Mairie d'Abriès – 05460 ABRIÈS. Merci d'indiquer vos coordonnées et votre adresse mail pour recevoir les informations concernant l'association.

François et Isabelle BUISSON (trésorier et secrétaire adjointe de l'association)



Le professeur Catherine Jousset, porteuse du projet "Abriès, croiser des chemins" et Olivier Bacquart

Les relevés des compteurs d'eau potable

Comme vous en avez déjà été tenus informés, la Commune a réalisé la conformité des captages d'eau potable et a placé des compteurs de débit d'eau sur chacun des captages (La Garcine, Le Mounal, Le Roux). D'ici la fin de l'année 2013, la loi impose à chaque commune de détecter et réparer l'ensemble des fuites sur le réseau d'eau potable. Faute de quoi, la Commune sera pénalisée par une augmentation de la taxe de prélèvement perçue par l'Agence de l'Eau.

La Commune a donc décidé d'établir un recouplement entre les compteurs des captages et l'ensemble des compteurs des particuliers et des établissements. Une personne passera durant cet été chez vous pour relever avec vous votre compteur. Elle récupérera également la fiche de relevé que vous recevez avec ce numéro d'Abriès Info. Merci de lui réserver un bon accueil. Si vous êtes absent durant tout l'été, nous vous remercions de prévenir la mairie afin qu'on convienne de la procédure à suivre.

Le programme AGIR pour l'Energie

La municipalité d'Abriès, dans sa volonté de gérer et développer la commune de manière soutenable, s'est engagée dans la démarche AGIR pour l'énergie. Ce programme régional a pour but de distinguer et soutenir les communes qui s'engagent pour une meilleure maîtrise de leur demande en énergie et font des premiers efforts significatifs. Les actions que doivent réaliser les communes portent sur une gestion efficace et exemplaire du patrimoine communal, garantir un approvisionnement en énergie et en eau durable, lutter contre la précarité énergétique et développer la solidarité ou bien encore chercher d'autres formes de mobilité. Les communes lauréates reçoivent un soutien financier et des aides techniques pour mener à bien leur projet.

Divers projets de la commune entrent dans le cadre d'AGIR. Une amélioration de la gestion de la ressource en eau est faite, avec la mise en conformité des captages et la réparation des fuites qui se fait chaque année. Les éclairages publics vont évoluer, avec un travail sur les luminaires ; depuis le mois de mars, un réglage sur l'horloge astronomique permet de mieux gérer l'éclairage et l'extinction des lampadaires. Des nouveaux ateliers communaux vont être réalisés et une chaufferie bois et des logements bioclimatiques sont en projet.

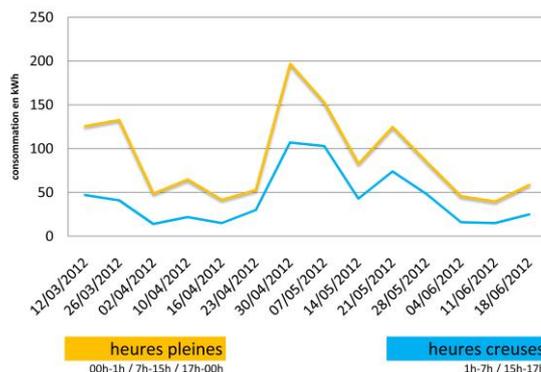
Un travail de long terme est aussi mené sur les locaux communaux. La gestion des bâtiments communaux passe par une bonne connaissance de leur fonctionnement. C'est pourquoi un suivi énergétique de quatre bâtiments de référence est

effectué. Il s'agit de la mairie, du presbytère, de la poste et des écoles primaire et maternelle.

Chaque semaine, les compteurs électriques sont relevés et une courbe de suivi est tracée. On peut déjà trouver dans la bibliothèque la courbe de suivi du bâtiment. Des cahiers qui regroupent les informations recueillies vont être déposés dans les bâtiments de référence. Ce suivi électrique sera à terme mis en parallèle avec d'autres informations telles que les activités ou la météo.

Voici par exemple le relevé pour la bibliothèque. On peut constater le pic de consommation électrique pendant les vacances scolaires de Pâques durant lesquelles la bibliothèque a été plus ouverte.

étude de la consommation



Ces relevés sont aujourd'hui faits grâce à l'implication du personnel communal et intercommunal avec l'aide d'un facilitateur (l'Agence ATM d'Embrun dont le travail est financé par la Région dans le cadre d'AGIR) qui regroupe et synthétise les données. En plus de ce rôle de collecte et d'analyse, le facilitateur questionne la commune sur ses projets et peut l'aiguiller dans ses choix. Une fois le travail de relevé établi, la commune sera autonome pour mener le suivi de ses bâtiments.

Ce travail permettra à terme de mieux connaître les besoins en énergie, trouver les objets et les pratiques trop gourmandes et y apporter d'autres solutions.

Puis, par le biais du CPIE, des kits de suivi des consommations seront mis à la disposition de quelques locataires communaux qui ont accepté de jouer le jeu. Ces kits comprennent un wattmètre, un compteur de douche, un débitmètre, un mousseur hydroéconome et un thermomètre.

Thibaut Ceccaldi (Agence ATM)

Permanences communes avec le Calhaura, le CPIE et le CAUE

Lorsque vous rénovez un bâtiment ou si vous construisez, vous vous posez peut-être plusieurs questions : sur les économies d'énergie possible, sur l'architecture et le patrimoine,

sur l'urbanisme, sur les aides financières possibles quand il s'agit de rénovation.

Pour vous permettre de rencontrer différents interlocuteurs, sans être obligés de vous déplacer à Gap, Embrun ou Briançon, la Commune d'Abriès, dans le cadre du programme AGIR, vous propose une guichet unique où vous pourrez rencontrer une personne du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement), du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), du Calhaura (organisme qui vous aide pour obtenir une subvention communale et régionale lors de travaux de rénovation).

Deux permanences sont fixées :

**le lundi 30 juillet 2012 et le lundi 1^{er} octobre 2012
de 10 h à 12 h, à la mairie d'Abriès.**

Vous serez les bienvenus.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat de mairie, aux heures habituelles d'ouverture.

Etat d'avancement des dossiers communaux

Un certain nombre de dossiers sont en cours de réalisation.

Le camping de Valpréveyre : le bâtiment des sanitaires a subi quelques travaux afin d'améliorer le confort des utilisateurs, notamment en limitant le froid et les courants d'air.

Les fours de Pra Roubaud : la rénovation est engagée depuis l'année dernière et se poursuit cette année afin de terminer le chantier.

Les captages d'eau potable : les travaux de mise aux normes des captages ont été réalisés l'automne dernier. L'hiver a été le test pour évaluer la capacité de la ressource en eau, en particulier pour le Roux. Les réparations qui ont été faites, notamment sur les canalisations, ont permis de réduire considérablement les fuites d'eau. Les ressources des captages des Sagnes et des Bassins suffisent pour alimenter la totalité du hameau. Il n'y a donc pas lieu, pour l'instant, de poursuivre la procédure pour une autre ressource, en particulier au niveau de la source de la Guille.

Chapelles de Valpréveyre : la chapelle St Bernardin est en cours de finition. Quant à la chapelle St Roch, faisant suite à la modélisation de l'avalanche et aux différentes études pour recréer un clocher semblable à l'initial mais résistant à la poussée de la neige, la Commune attend la réponse de l'assurance pour la prise en charge des travaux à réaliser. De cette réponse dépendront les demandes de subvention auprès des partenaires habituels, la Région et le Département. Les travaux ne pourront donc commencer, au mieux, qu'au printemps 2013.

Les ateliers municipaux et l'hôtel des entreprises : une première consultation a été lancée durant l'hiver. L'appel d'offres a été déclaré infructueux car le prix proposé par les entreprises dépassait le coût d'objectif initial. Une nouvelle consultation sera faite au mois de juillet pour que les travaux puissent commencer cet automne.

Un lot de l'hôtel des entreprises est encore disponible. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter M. Dominique ALLAIS qui suit le dossier.

La Rue centrale (2^e partie) : les travaux devraient commencer à la fin de l'été.

Cependant, alors que nous avons obtenu des subventions importantes (80 %, voire 100 % pour les travaux sur le Seuil du Bouchet et le boisement des périmètres de protection rapprochée), nous sommes confrontés au problème d'avance de trésorerie. En effet, pour percevoir les subventions, il est nécessaire de payer les factures. Or, les banques sont peu réactives pour proposer des prêts en attente de subventions et en attente du remboursement de la TVA, puisqu'une Commune n'a pas le droit de déposer son argent auprès des banques privées. Elle ne peut le faire qu'auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Dans le contexte financier tendu actuel, et en raison des difficultés de Dexia, les banques ne prêtent donc plus aussi facilement qu'auparavant. Tant que nous n'obtiendrons pas ces prêts à court terme, nous ne pourrons donc pas engager un certain nombre de travaux. Nous sommes dans l'attente.

L'atelier de couture situé dans les combles du presbytère est vacant. Si vous avez un projet en lien avec le textile, le costume, la couture, et que vous cherchez un local pour créer votre activité d'entreprise, vous pouvez prendre contact avec la mairie pour définir les conditions d'utilisation.

Vente de bois en régie municipale

Comme en 2010, la Commune organise une coupe de bois en régie dans les mêmes conditions : les bois seront coupés à une longueur de 2 mètres, en lots de 11 stères et déposés aux lieux habituels de stockage.

Les arbres seront transportés jusqu'au village et la vente des lots se fera sur place. La vente des lots est réservée aux habitants d'Abriès, se chauffant au bois, et s'engageant à ne pas revendre leur lot. Ce bois de chauffage devrait pouvoir être disponible dans le courant de l'automne.

Le prix du lot de 11 stères est fixé à la somme de 30.00 €. En fonction de la disponibilité (une fois la coupe effectuée), deux lots au maximum seront attribués, par ordre de priorité, comme la dernière

fois : d'abord les résidents permanents se chauffant au bois, puis les résidents secondaires.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez d'ores et déjà faire une pré-inscription en mairie, d'ici le 15 août 2012. Puis, lorsque la coupe sera faite, nous vous avertirons et nous vous délivrerons les bois aux conditions financières fixées.

La convention alpine et le jumelage

Le projet "Quatre pays un seul chemin" avance dans sa réalisation. Une plaquette est en cours de préparation pour informer de l'itinéraire reliant les 4 villages : Abriès, Oстана, Massello et Usseaux, en passant par le col de Valpréveyre. Pour lancer cet itinéraire, les quatre villages organisent une rencontre conviviale au Lago Verde le 22 septembre prochain. Cette rencontre sera aussi l'occasion d'associer Prali dans le cadre du jumelage puisque Prali est situé sur l'itinéraire de "Quatre pays un seul chemin".

Enfin, la CIPRA France a proposé de s'y associer pour fêter les 60 ans de cet organisme les 21, 22 et 23 septembre. La CIPRA France (Commission Internationale pour la Protection des Alpes) est une association loi 1901 et participe à la définition, la promotion et la mise en œuvre d'une politique globale de développement durable du territoire alpin. Ses missions sont donc : la promotion et la valorisation de la Convention alpine, être le relais national de CIPRA International ; être l'animateur du réseau de communes Alliance dans les Alpes pour une mise en œuvre concrète de la Convention alpine. Cette initiative d'anniversaire de CIPRA France permettra de valoriser le travail effectué avec les Italiens et de concrétiser les relations et la coopération transfrontalières.

Vous serez informés du programme exact de ces journées par voie d'affichage et par internet pour ceux qui sont inscrits sur la liste de diffusion des informations communales.

L'Ecole du Bois du Queyras

Dimanche 24 juin, il y a eu la présentation de l'Ecole du Bois du Queyras à Arvieux.

En réflexion depuis 2009 dans le cadre du PIT Monviso, initiée par le Parc Naturel Régional du Queyras, portée et mise en place par le Parc, la CAPEB et l'IRCE, elle a pour but de relancer la filière bois et l'artisanat du bois dans le Queyras. Elle s'adresse à des publics très variés.

Elle propose diverses formations. D'abord des formations diplômantes pour disposer de main

d'œuvre qualifiée et de futurs artisans et entrepreneurs, avec un recrutement national. Ensuite des formations professionnelles continues pour les artisans et leurs salariés, pour maîtriser les nouvelles techniques numériques, les nouvelles réglementations, etc. Enfin, des formations pour les habitants du territoire, agriculteurs et autres, pour leurs besoins personnels ou dans le cadre de leur pluriactivité. Amorcer également des activités de découverte des métiers du bois par des stages pour les vacanciers.

Toutes les machines et les équipements professionnels sont accessibles à la location pour répondre à de nombreux besoins :

- * incubateur d'entreprise en économisant les investissements
- * mutualiser des machines coûteuses
- * permettre aux particuliers, après formation, d'avoir accès à un atelier professionnel.

Cette école, qui regroupe donc un plateau technique professionnel et ses ateliers, et des logements pour les stagiaires, a un statut associatif. Elle est soutenue par les collectivités locales, soit : la Région PACA, le département 05, le Pays du Grand Briançonnais, la Communauté de Communes des Escartons.

D'ici trois ans, elle doit atteindre l'autonomie technique et financière et prendra alors un statut coopératif.

Pour tout contact : Responsable technique : Romain Raffour, La Chalp, 05350 ARVIEUX, 04.92.45.38.98, ecoledubois.queyras@gmail.com.

Yves GOIC

Information du Parc du Queyras

Le bilan d'activités du Parc du Queyras pour l'année 2011 est consultable à la mairie d'Abriès.

Information de la Préfecture

A fin de vous éviter des déplacements, la Préfecture des Hautes-Alpes vous informe :

1. de la mise à disposition d'informations sur le site internet (www.hautes-alpes.gouv.fr), sur les serveurs vocaux interactifs (Bureau des usagers de la route au 04.92.40.49.47 / Bureau de la nationalité au 04.92.40.49.56)
2. de la possibilité d'effectuer certaines démarches par voie postale, telles que les permis de conduire ou les certificats d'immatriculation (cartes grises). Les dossiers complets doivent être adressés à

l'adresse suivante : Préfecture des Hautes-Alpes – 28 rue St Arey – 05000 GAP

3. de la possibilité d'obtenir des renseignements personnalisés en téléphonant :
 - a. pour les certificats d'immatriculation au 04.92.40.49.10 du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30,
 - b. pour les permis de conduire au 04.92.40.49.17, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30,
 - c. pour les cartes nationales d'identité au 04.92.40.49.00 du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h sauf le mercredi (9h à 13h30),
 - d. pour les passaports au 04.92.40.49.04 du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h sauf le mercredi (9h à 13h30)

L'Espace Nature d'Abriès

A fin de valoriser la Montagne de Gilly, la Commune a décidé de créer l'Espace Nature d'Abriès. Cet espace veut être le lieu d'accueil de multiples activités sportives et économiques, qui doivent se concilier avec le pastoralisme qui est un élément important du paysage. Un panorama sur le Mont Viso sera créé et aménagé. Les pistes VTT seront améliorées et aménagées.

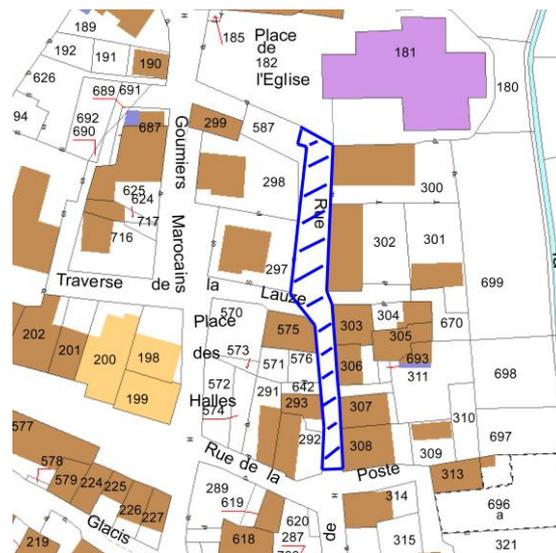
La valorisation de cet espace est rendue possible grâce au télésiège qui permet un accès à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite pour qui l'accès à la montagne est facilité.

Les tarifs du télésiège sont disponibles auprès des offices du tourisme, auprès des professionnels du tourisme. Ce qui est bon à savoir : les détenteurs d'un forfait saison de ski 2011-2012 bénéficient d'un tarif privilégié pour emprunter le télésiège : 2 € par passage. N'oubliez pas de vous munir de votre forfait d'hiver. Et la Commune offre une réduction de 10 % sur les tickets VTT pour toute personne qui présentera un ticket du Bike Park d'Aiguilles.

Création d'une zone réservée pour les enfants Expérimentation

Nous avons constaté que les enfants d'Abriès avaient une prédilection pour l'extrémité nord de la Rue de l'Eglise pour y faire du vélo ou pour jouer. Spontanément, ils ont choisi cet endroit qui est protégé par les maisons, par l'étroitesse de la rue et par le faible passage.

La Commune lance une expérimentation pour la saison d'été. La partie de la rue de l'Eglise, entre la Rue de la Poste et la Place de l'Eglise sera réservée aux enfants (zone en bleu sur le plan).



Quatre poteaux matérialiseront cet espace. Ce sont des poteaux amovibles permettant aux propriétaires d'accéder en cas de besoin à leur habitation avec leur véhicule pour le déchargement ou le chargement. En revanche, nous demandons aux habitants d'Abriès ne pas stationner leur véhicule sur cette portion de voie.

D'autres places de parking, toutes proches, sont à leur disposition.

La cinémathèque d'images de montagne et la mémoire des risques naturels

La Cinémathèque et la mémoire des risques naturels

La Cinémathèque d'Image de Montagne (CIM) réalise un travail de collecte des films et photos, anciens et récents, sur les risques naturels. Les documents sur les avalanches, les inondations, les chutes de blocs... sont récupérés auprès de la population et des institutions du Pays Grand Briançonnais (Communautés de Communes du Briançonnais, du Pays des Ecrins, des Escartons du Queyras, et du Guillestrois). De nombreux trésors dorment encore dans les greniers ou... sur les disques durs d'ordinateurs !

Cette action rejoint les missions premières de la CIM : recenser, collecter, numériser et sauvegarder les témoignages audiovisuels, amateurs ou professionnels, produits sur les territoires de montagne depuis l'invention du cinéma. La CIM assure également la diffusion au travers de projections et bientôt d'une base de données en ligne (www.cimalpes.fr).

Parallèlement à cette collecte, la CIM travaille depuis l'automne 2011 à la réalisation de trois films

sur la thématique des risques naturels. Le premier est consacré aux avalanches de décembre 2008 dans la vallée de Névache. Le second s'intéresse plus particulièrement aux enjeux de l'information et de la communication. Le troisième enfin présente ce qu'on entend aujourd'hui par gestion intégrée des risques naturels.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme Opérationnel Interrégional de massif des Alpes (POIA). Il est mené en collaboration avec le Pays du Grand Briançonnais, le Pôle Alpin des Risques Naturels ; il est cofinancé par l'Europe et les régions PACA et Rhône-Alpes.

La CIM contribue ainsi, au côté des acteurs traditionnels de la prévention, au développement de la mémoire et de la culture des risques naturels.

Présentation de la CIM

Créée en 1996, la Cinémathèque d'Images de Montagne est une association Loi 1901. Elle collecte, sauvegarde et diffuse les films, professionnels et amateurs, tournés en zone de montagne depuis l'invention du cinéma.

Son fonds cinématographique s'élève aujourd'hui à plus de 9 000 bobines et vidéos, depuis les films muets des années Vingt aux images les plus récentes. Trois principales catégories de documents y sont représentées : les films de famille (vie quotidienne, vacances, loisirs,...), les films institutionnels et les films documentaires de montagne. Les films collectés sont numérisés en haute définition puis indexés sur une base de données documentaire qui sera prochainement consultable sur internet.

Initialement centrée sur le film tourné en pellicule argentique, l'action de la CIM a, depuis deux ans, été élargie aux films vidéos. Un inventaire et une collecte systématique ont été mis en place sur le département des Hautes-Alpes avec l'ambition de s'élargir à d'autres territoires dans l'avenir.

En sauvegardant ces films mais également en les diffusant, la Cinémathèque d'Images de Montagne contribue ainsi à la constitution d'une mémoire collective des régions de montagne. Depuis 16 ans, elle multiplie les actions de diffusion de ce patrimoine cinématographique : projections itinérantes dans les communes des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence (800 projections depuis 10 ans), Mercredis du Royal à Gap, Rencontres du Cinéma de Montagne à Gap en partenariat avec la Ville de Grenoble (3^{ème} édition en novembre 2011, 4600 spectateurs accueillis en trois jours).

Si vous détenez des documents (photos ou films) en rapport avec les risques naturels (avalanches, inondations, chute de blocs...) réalisés dans les Hautes-Alpes, n'hésitez pas à les contacter !

**Cinémathèque d'Images de Montagne
8 place Jean Marcellin. 05000 GAP
06 28 07 37 61 / 04 92 52 13 87**

Bienvenue aux nouveaux-nés d'Abriès

Gabriel ANDRES chez Julie et Georges
Axelle JULIAN cher Charlotte et Romain

N'oubliez pas les principales manifestations de l'été à Abriès

Le **14 juillet** : 6^e rencontre estivale "La fleur dans tous ses états"

Du **26 au 29 juillet** : 21^e festival Musi'Queyras

et le **16 septembre** : 1^{ère} fête "Le chien et l'homme"

La complicité qui unit l'homme et le chien

A NIM'ABRIES vous propose sa première fête du chien et l'homme le dimanche 16 septembre. Nous aimerions à cette occasion pouvoir présenter les différents aspects du chien de travail et de l'importance qu'il revêt dans notre vie quotidienne.

Nous désirons mettre en avant bien entendu les aspects un peu moins connus de cet animal devenu indispensable et notamment le rôle primordial qu'il joue dans de très nombreuses activités de montagne.

Du côté des animations, nous espérons notamment la présence :

- du PGHM devant faire des démonstrations d'interventions de secours en montagne,
- de chiens d'avalanches
- de chiens de troupeau avec démonstrations sur canards et brebis
- de chiens de traîneaux notamment de husky avec démonstrations et film
- d'une toiletteuse qui devrait présenter trois races de chiens qu'elle élève : Berger belge, Malinois et Cavalier King Charles
- et d'autres présentations en attente de confirmation

Les animaux présents seront contrôlés par un vétérinaire agréé par la Préfecture afin d'assurer le parfait déroulement de cette journée.

Colette MARION

Mairie d'Abriès – 05460 ABRIES

Responsable de la publication : J. Ocana, Maire

Conception et mise en page : B. Peyrot

Imprimé par nos soins

TRIBUNE LIBRE

Portrait de Paul Goalabré, notre champion du Queyras Questions-réponses d'un jeune épanoui, qui nous livre ses impressions et ses aspirations

Tu fêteras tes 21 ans en septembre, tu as déjà un beau palmarès au sein de l'équipe de France. Quelles ont été les principales étapes pour arriver à ce niveau ?

J'ai fait mes débuts au niveau national en Cadets (14 ans) où je me plaçais dans les meilleurs de mon âge. En jeunes (16 ans), j'ai commencé à goûter au circuit international et je me frotte depuis aux meilleurs sur les coupes d'Europe (OPA). A 17 ans, grâce à mes courses sur ce circuit, j'ai été sélectionné aux Championnats du Monde Juniors et, depuis, je me qualifie chaque année sur ce grand événement. Cet hiver, pour ma première année seniors, je me suis qualifié aux Championnats du Monde des moins de 23 ans en Turquie où je me place 7^e et 12^e meilleur Français.

Tu sembles attacher une grande importance à être licencié au Ski Club Queyras. Pourquoi ?

Le Ski Club Queyras a été mon seul club, j'y ai fait mes débuts. C'est celui où je me suis amusé, où j'ai fait du ski un jeu, où j'ai appris le plaisir de la glisse et celui où j'ai progressé pour devenir ce que je suis aujourd'hui, pour arriver à ce niveau. Tout d'abord entraîné par Riton (Henri Ocana) qui m'a fait découvrir le ski et le jeu, qui m'a supporté pendant toutes ces années où je n'écoutais pas et où je partais dans tous les sens. C'est aussi lui qui m'amenait sur les courses pour m'apprendre l'esprit de compétition et donner le meilleur de soi. Puis, maintenant, Arnaud Barbesier et Guillaume Humbert ont pris le relais ; je les vois beaucoup moins, mais je sais qu'ils seront toujours derrière moi dans toutes les situations.

Puis, ce club me tient beaucoup à cœur pour l'ambiance qu'il a toujours eue. Il y a une bonne entente entre entraîneurs, parents, enfants... Les relations sont détendues, ce qui permet à tous les enfants qui veulent pratiquer le ski de fond de le faire comme ils en ont envie.

Le comité Alpes Provence se fait une belle place parmi les meilleurs comités de ski de fond français. Parle nous du groupe et du fonctionnement.

J'ai intégré le comité à l'âge de 14 ans, en Cadets, auparavant dirigé par Mathieu Fort. Petit à petit, j'ai pris goût au haut niveau. Le comité nous soutient énormément. Thibault Chêne en est maintenant l'entraîneur. Nous avons une vraie structure pour progresser au niveau national ou international. Le comité Alpes-Provence progresse d'année en année au classement national ; il y a une vraie relève qui se crée derrière nous ; ça fait plaisir de partager un rêve.

Tu fais tes études en fac de sport à Grenoble. Comment gères-tu ta carrière sportive, tes études et ta vie personnelle ?

Cela fait la deuxième année que je suis à Grenoble pour mes études en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives). Grâce à un aménagement des cours, nous avons l'hiver libéré pour vivre notre sport à fond. Les sports de haut niveau demandent quelques sacrifices. Pour moi, c'est surtout l'éloignement. J'ai appris à le gérer par palier ; je suis d'abord allé à Embrun avant d'aller à Villard de Lans.

Tu as intégré la saison 2011/2012 l'Equipe de France Seniors. Qu'est-ce qui a changé ?

As-tu atteint tes objectifs ?

La première année en seniors est réputée pour être un palier toujours un peu difficile à franchir. Mais, cette année, nous avons bénéficié de la structure Equipe de France moins de 23 ans, ce qui nous a permis de rester dans le circuit, de passer cette étape plus facilement puisque nous étions dans une structure fédérale. Au niveau de l'entraînement, rien n'a vraiment changé, à part une progression normale d'année en année. Le plus grand changement a été l'arrivée de Vincent Vittoz en tant qu'entraîneur, le meilleur fondeur français. Après 15 ans en Coupe du Monde, 4 participations aux JO, il a su nous apporter énormément d'expérience ; ça nous a beaucoup aidé et fait rêver.

Cette saison, tu as fait beaucoup de vidéos sur les entraînements, les courses. Pourquoi ?

Je me suis lancé dans la vidéo car je trouve intéressant de montrer aux gens notre quotidien, le fonctionnement de notre sport et tout ce qu'on y fait. Le ski de fond est un sport très peu médiatisé. Du coup, il y a peu d'argent. Nous avons pour but de fonder un Team pour les Seniors du comité Alpes-Provence car nous manquons de moyens et d'encadrement. Si nous voulons rester dans notre région, nous devons créer une structure qui permettrait aux seniors de pouvoir monter au plus haut niveau et d'intégrer la coupe du monde.

Avec les résultats que tu as déjà, peut-on penser au sponsoring ?

Oui, même si dans notre sport, cela marche beaucoup par connaissance et que l'obtention de contrats de sponsoring soit difficile, j'ai la chance d'avoir plusieurs sponsors pour me soutenir.

J'ai pour le moment comme partenaires queyrassins ou hauts-alpins : la Communauté de Communes du Queyras, la Commune d'Abriès, le Club Elite, l'Hôtellerie du Queyras, la Fromagerie du Queyras, le Chalet de Lanza et Naturauto qui m'apportent un soutien financier ou matériel. Puis, il y a les marques comme Salomon, One Way qui soutiennent pour le matériel sportif. Ils m'aident énormément pour financer une partie de ma saison. Sans eux, je ne pourrais pas continuer à ce niveau, car le ski de fond en haut niveau demande un financement important. C'est pour cette raison que cette aide m'est indispensable pour la suite de ma carrière.

D'autres projets ?

Je vais bientôt avoir un site internet sur lequel je continuerai à présenter mes vidéos, pour rendre le ski de fond plus fun puis pour me faire connaître. Mon véhicule, prêté par Naturauto, affichera des photos de ski de fond.

Quel est ton programme jusqu'à l'automne, et tes envies pour la saison prochaine ?

Un programme d'entraînement précis m'attend, avec trois stages d'ici la fin de l'été et un maximum de ski à l'automne pour retrouver de bonnes sensations.

L'hiver prochain, j'ai pour objectif un podium au classement général de la Coupe d'Europe, un Top 5 aux Championnats du Monde moins de 23 ans. Puis j'espère décrocher des sélections en Coupe du Monde.

Que dirais-tu aux plus jeunes qui rêvent d'aller en Equipe de France ?

De tout faire pour réaliser leurs rêves, sans oublier le plaisir, les loisirs et le jeu. C'est aussi ce qui nous porte à ce niveau.

Paul, nous te remercions. On peut visionner tes vidéos sur YouTube sur la chaîne «paulo0531».

Les personnes qui s'abonneront pourront recevoir les notifications à chaque nouvelle vidéo.

Pour continuer à te suivre, nous irons donc sur ton site, à l'adresse suivante :

www.paul-goalabre.fr

Dernière minute : Paul a été sélectionné en Equipe de France militaire